

Opérateur de chariot

~ élévateur, télescopique, nacelle, bras ciseaux ~

FORMATION EN LIGNE et EN ENTREPRISE



Arrêtez, Observez, Agissez prudemment !

Pour être opérateur et conduire un chariot élévateur, il faut une attestation de connaissances. La présente formation vous procure cette attestation, mais elle va plus loin en vous informant des obligations de chaque intervenant et des outils à l'interne, qui assureront la conformité de l'entreprise.

L'objectif de cette formation est :

- informer vos opérateurs de véhicules de levage des procédures et des façons sécuritaires de faire leur travail ;
- informer les opérateurs des règles **concernant les chariots de types élévateurs, télescopiques, nacelles et bras ciseaux** ;
- assurer les connaissances de vos opérateurs par des tests écrit et pratique ;
- procurer une attestation de connaissances à l'opérateur - cariste.
(voir le plan de cours plus bas)

Cette formation est obligatoire pour tous les opérateurs- caristes, que ce soit en usine, en garage, sur chantier de construction ou pour toutes activités impliquant un véhicule de levage. Elle passe en revue les éléments qu'il faut obligatoirement vérifier avant d'utiliser les chariots élévateurs à petite charge et à grande charge, dans les normes qui sont citées à l'article 256 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

Si vous n'avez pas de procédures internes sur le sujet ou si vous devez les mettre à jour, je peux vous aider et vous accompagner dans votre démarche.

La présentation est communiquée par 4 heures de théorie EN LIGNE et de 2 heures PRATIQUE - EXERCICES. La validation est appuyée d'un test théorique et d'un test pratique.

Cette formation procure une attestation de connaissances de 3 ans au participant.

Elle est communiquée par un formateur agréé, en direct par visioconférence et sur place pour la pratique - exercices.

Note : vous devriez rappeler ces informations annuellement à vos opérateurs soit par une mini formation ou par une pause SST dirigée par un contremaître ou un gestionnaire.

Opérateur de chariot

~ élévateur, télescopique, nacelle, bras ciseaux ~

Plan de cours mis à jour : Mars 2023

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 4 heures - volet théorie EN LIGNE : donnée par visioconférence en direct • 2 heures - volet PRATIQUE-EXERCICES en entreprise
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 4 à 10 participants par session
où	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet EN LIGNE se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage • Le volet PRATIQUE - EXERCICES se fait la même journée ou dans les jours qui suivent le volet théorie. Le formateur se déplace à votre centre de travail et on pratique avec vos équipements, dans votre environnement.
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 325 \$ par participant – matériel inclus. Des frais de KM sont facturés pour la pratique-exercices en entreprise.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir que sur tous les chantiers de construction, l'attestation ASP Construction est requise et obligatoire ;
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer ou confirmer les procédures d'opération à l'utilisation d'un chariot élévateur et d'un véhicule de levage, dans votre entreprise (votre politique d'établissement) ; • Assurer les connaissances et les compétences de tous les opérateurs de chariots élévateurs, télescopiques, de nacelles et de plateformes motorisées dans votre organisation ; • Procurer une attestation de connaissances à l'opérateur ; • Favoriser la mise en place d'un processus d'amélioration dans votre organisation.
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ introduction à la Loi C21 et à la CNESST- obligations de chacun en SST ○ la sécurité sur les chariots élévateurs, télescopiques, une nacelle et un bras ciseaux ; ○ les ÉPI nécessaires à l'opérateur de véhicules de levage ; ○ explications des règles de conduite, des mesures de sécurité, le freinage, les virages, les pentes ; ○ la vérification quotidienne / annuelle ; ○ les dangers, les risques et façons d'opérer de façon sécuritaire les chariots télescopiques, nacelles, bras ciseaux et du panier pour travailleur ; ○ l'analyse sécuritaire de la tâche, un environnement de travail sécuritaire, la signalisation, les couloirs à respecter, la manutention, le transport et l'entreposage de produits dangereux, interpréter SIMDUT 2015 ; ○ les contrôles, les vérifications, selon les lois provinciales et fédérales ; ○ des mises en situation (pratiques) - gerbage, déplacement, etc. ; ○ un test écrit et un test pratique de compréhension par participant. • La formation comprend des études de cas d'accidents déjà survenus, les analyses de risques, les recommandations, les outils de communications. • Le calepin - Aide-Mémoire du participant inclut les procédures et les techniques de travail, format poche.

Opérateur de chariot

~ élévateur, télescopique, nacelle, bras ciseaux ~

attestation de connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation des connaissances acquises et nécessaires, pour accéder et/ou exécuter un travail d'opérateur de chariot élévateur, télescopique, d'une nacelle et d'un bras ciseaux. • Chaque participant reçoit le calepin Aide-Mémoire des façons de faire, des procédures de travail selon la CNESST et Travail Canada, et selon les directives d'opérations, les principes d'une analyse sécuritaire de la tâche, les façons et moyens de contrôles sécuritaires, etc. • L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail et à informer ses employés. • Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire qui est un résumé de la présentation, des normes, des directives et des instructions de travail, pour assurer les suivis aux opérations sur un véhicule de levage. • Il est recommandé de refaire cette certification aux 3 ans.
soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos opérateurs. • Vous bénéficiez également des MISES À JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.

De plus, cette formation, de même que les services d'un professionnel formateur agréé, pourraient vous donner droit à un crédit d'impôt et des subventions financières du gouvernement du Québec. Ce pourrait être pour une formation, un suivi, un coaching, un mentorat ou toute autre forme d'aide directe à un ou plusieurs gestionnaires d'une entreprise pour le soutien au développement de compétences. Votre centre régional d'Emploi-Québec peut vous guider dans une telle démarche de demande d'aide financière à mes services.